



RANDO TREIZE



Janvier / Février 2011 N° 25

Le journal du Comité départemental des Bouches du Rhône



EDITO

Une excellente année 2011

2011 sera l'année du bénévolat, on ne peut que s'en féliciter.

Domage que l'on ait attendu autant de temps. C'est grâce à tous ceux qui se mobilisent depuis des années, avec passion et sans compter, pour développer la randonnée dans notre département que le comité fête cette année ses 30 ans.

Malheureusement, les bonnes volontés se font rares désormais.

Il faut vraiment être motivé! Et on peut comprendre que certains ne souhaitent pas s'engager sur le long terme.

Si rien n'est fait pour le soutenir, le bénévolat risque de s'essouffler.

Il est temps qu'il soit enfin reconnu à sa juste valeur, en espérant que la valorisation du bénévolat perdure après cette année. Le comité soutient les associations, juste retour des choses, et même durant les périodes difficiles comme celle que nous traversons en ce moment.

Je vous souhaite à tous, bénévoles et licenciés, une excellente année 2011.

A bientôt sur les chemins...

Directrice de la publication : Evelyne Bartoli. Mise en page et rédaction : André Hornain.

Photos : F. Aupicon, C. Ducreux, A. Hornain D. Peysson Documentation : La Provence (11/12/2010 et 4/01/2011)

Contribution aux articles : Dominique Boiron, Christian Ducreux, Denis Peysson,

SOMMAIRE

Edito	1
Actus	1
I dées de sorties	
2011 Année européenne du bénévolat	
Communication	2
Site Internet du Comité	
Journal Rando 13	
Nos prochain rendez-vous	2
AG du CDRP13	
AG régionale PACA	
AG fédérale et Congrès	
4° Rando Challenge ® départemental	
La vie de nos clubs	3
Association Pennoise de Randonnée	
Evasion et Randonnée	
Les Calanques, enfin Parc National ?	4

ACTUS

I dées de sorties

Dimanche 27 février 2011 : 106° Critérium des Calanques des Excursionnistes Marseillais . <http://www.excurs.com/>

Dimanche 13 mars 2011 : Critérium Pédestre des Monts Toulonnais. 80^{ème} Trophée Louis HENSELING

Excursionnistes Toulonnais : <http://et83.free.fr/>

2011: Année Européenne du Bénévolat



Année européenne du volontariat 2011

L'année 2011 a été proclamée par le Conseil des ministres et le Parlement européens « Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active ».

Ensemble, ils ont fixé comme priorités de l'année de :

- développer le bénévolat et le volontariat,
- mieux les reconnaître,
- mieux les valoriser
- et développer leur dimension européenne.

Plus d'infos dans
notre N°26 de
mars 2011

COMMUNICATION



Site Internet du Comité

Pour des raisons techniques liées à notre hébergeur (Orange, en version gratuite), le site actuel du CD13, malgré de nombreuses interventions auprès de ce prestataire, ne peut plus être mis à jour. Devant ces difficultés, le comité a décidé, fin 2010, de se doter d'un outil performant qui répondra aux besoins croissants de communication par ce moyen devenu incontournable. Ce site « nouvelle formule », sera accessible courant mars prochain (ses fonctionnalités seront présentées lors de notre Assemblée Générale du 26 février). Dans l'attente, le site www.feterando13.fr, réservé jusqu'alors à nos manifestations « Rando Pour Tous » et « Rando Challenge », sera utilisé pour la diffusion d'informations actualisées, et, en particulier pour tous les documents relatifs à notre prochaine Assemblée Générale. Il est déjà opérationnel et comporte en outre une liste actualisée des Associations des Bouches du Rhône ainsi que la possibilité de télécharger les fiches d'inscription à toutes les Formations proposées en PACA.

Journal RANDO 13

Après l'assemblée générale de février 2010, la diffusion « papier » de notre journal a été abandonnée au profit de la version numérique au format PDF, que vous connaissez actuellement. Si, à cette époque, nous avons déjà envisagé d'aller plus loin et de le proposer sous la forme de « NEWSLETTER », il nous manquait le support d'un « hébergeur » capable de nous proposer cette option. Ce sera chose faite en parallèle avec la mise en ligne de notre nouveau site internet. Nous avons prévu que cette version « Newsletter » soit diffusée à partir du N° 27 (mai /juin 2011). A côté d'un nouveau site internet bien référencé, cette formule, à laquelle des non licenciés pourront s'abonner, devrait permettre de mieux nous faire connaître et attirer vers nous un public encore plus nombreux.

AH

NOS PREMIERS RENDEZ-VOUS DE 2011

Assemblée Générale du Comité Départemental 13

Samedi 26 février à 9 heures à ISTRES
à l' Espace 233 du CEC Les Heures Claires
Toutes les informations sur www.feterando13.fr



Assemblée Générale du Comité Régional PACA

Samedi 19 mars à CERESTE
(Alpes de Haute Provence)

A Albi (Tarn)

Assemblée Générale Fédérale : vendredi 1^{er} avril
Suivie du 40ème Congrès National
les samedi 2 et dimanche 3 avril

Immatriculation Tourisme et réglementation

Fabienne Venot, responsable fédérale en charge de l'Immatriculation Tourisme viendra à la rencontre des associations des BdR pour débattre de ce sujet sensible et répondre à toutes les préoccupations des dirigeants, le samedi 12 mars à 9 heures au siège des Excursionnistes Marseillais (16 rue de la Rotonde à Marseille)
Invitations transmises prochainement par le CD13

Le 4^{ème} Rando Challenge® Départemental se déroulera cette année à **CARNOUX**, le dimanche 8 mai 2011 - à confirmer (départs sur le site du Cynodrome des Lavandes)
Plus d'infos très prochainement (Consultez régulièrement le site www.feterando13.fr)

LA VIE DE NOS CLUBS

Les 15 ans de l' Association Pennoise de Randonnée

L'APR, fondée en 1995, a vu le nombre de ses adhérents constamment augmenter depuis 15 ans, pour se stabiliser actuellement à une centaine, dont 60% d'adhérentes. La taille globale de notre groupe nous permet de nous connaître et de privilégier convivialité et cordialité. La moyenne des participants par randonnée se situant autour de 20, nous avons l'avantage de randonner avec sérénité et surtout en sécurité. Notre objectif est celui de toutes les associations de la FFRandonnée : découvrir les nombreux paysages naturels inaccessibles



en voiture, tout en développant une activité physique. Notre participation à la création et à l'entretien des sentiers, ou la remise en état de vieux chemins, complète harmonieusement cet objectif. La publication d'une gazette interne, en complément de notre programme, tend à informer et à maintenir les liens entre adhérents. L'accompagnement plusieurs fois par an de randonneurs malvoyants ou aveugles nous conduit à partager et à développer de nouveaux rapports à la nature, avec ceux qui ne peuvent pas la voir.

Le dynamisme d'une association se démontre aussi en apportant aux animateurs de bonnes conditions pour favoriser leur bénévolat et leur implication, car sans eux il n'y aurait rien (nihil sine te). C'est en encourageant les bonnes volontés, en organisant des initiations à la lecture des cartes pouvant être complétées par des formations de la FFR que nous y parvenons : il y a 10 ans nous comptons 2 animatrices et 8 animateurs et, à ce jour 5 animatrices et 7 animateurs. L'association reste évidemment ouverte aux nouveaux adhérents désirant œuvrer pour la progression de notre association et sa pérennité dans la convivialité et la cordialité. En conséquence, en 2011, notre association poursuivra ses actions de sécurité et de formation, d'accompagnement de malvoyants et d'aide participative auprès de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et de l'Office du Tourisme Intercommunal à Aubagne pour animer des randonnées destinées à promouvoir le tourisme dans la Communauté d'Agglomération de notre belle région.



19, bd de la Gare, 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE

Christian Ducreux, Président de l'APR

EVASION ET RANDONNEE : 15 ans au service des adhérents...



Le samedi 27 novembre 2010

L'association « Evasion et Randonnée » a fêté ses quinze ans à l'Auberge de La Divina dans la ZI des Milles. Cette soirée, placée sous le signe de l'amitié a été une totale réussite et empreinte d'une grande convivialité. La Soirée a débuté par un super spectacle organisé et présenté par la troupe d'Evasion et Randonnée (ci-contre).

Une soirée que les adhérents ne sont certainement pas près d'oublier.

Denis Peysson

<http://evasionetrandonnee.free.fr/>

125 rue Jaubert 13005 Marseille

ENVIRONNEMENT

Les Calanques, enfin Parc National?

Le 11 décembre dernier, près de mille personnes défilent à Marseille entre les Réformés et la Préfecture. Elles avaient répondu à l'appel lancé quelques semaines plus tôt par le collectif « Un Parc National pour les Calanques ». A côté des personnalités politiques et de très nombreuses associations, les fédérations nationales, FFME, CAF, et FFRP (représentée par notre comité départemental) sont venues apporter leur soutien pour qu'enfin se mette en marche le futur Parc National des Calanques.



Les POUR et les CONTRE :

Comme pour tout projet de ce type et de cette envergure, il y a les « pro » et les « anti » qui ne manquent pas d'avancer leurs arguments. Les « anti-parc » se rassemblent dans les associations d'habitants, professionnels ou usagers des calanques, cabanoniers, chasseurs sous marins, pêcheurs avançant qu'avec ce parc « tout le monde va tout perdre, la culture provençale va se faire dévorer par la loi de 2006, Natura 2000. Tout ça n'est qu'une question d'argent. On est en train de vendre nos calanques à l'état, à l'Europe ».

Pour les « pro-parc » National, au contraire, l'enjeu concerne les générations futures. Il s'agit de protéger un patrimoine naturel très fragile et, pour ce faire, il apparaît que « le statut de Parc National soit la moins mauvaise des solutions ».

Où en sommes-nous, en ce début d'année 2011 ?

Après de multiples réunions depuis 1 an ½ et « des « centaines d' heures de négociation » entre les « pro » et les anti-parc », la dernière version du projet (décembre 2010), qui exclut du cœur du Parc toute la zone maritime allant du Frioul à Cap Croisette (qui focalisait toutes les colères), semble aboutir à un consensus. Reste que la nouvelle Ministre de l'écologie Nathalie Kosciusko Morizet demande de « rester ferme sur le maintien du périmètre marin, y compris celui englobant l'archipel du Frioul ». Mis à part cette réserve, le processus est cependant engagé pour intégrer les Calanques dans un Parc National cet été.

Début janvier a débuté la concertation institutionnelle qui durera 2 mois, avant que ne commence l'enquête publique sur 2 mois elle aussi ; puis ce sera au commissaire enquêteur de trancher *in fine*. « Et si tout va bien, fin juin, début juillet, le Parc National des Calanques verra le jour » (Lionel Royer Perreaut - Groupement d'intérêt public des Calanques)



Nous ne manquerons pas de vous tenir informés, au fur et à mesure de l'avancement de ce projet

Alors, ce Parc, en 2 mots ?

Aux portes de la deuxième ville de France, le parc national des Calanques sera le premier parc national péri-urbain d'Europe. Terrestre et marin, le périmètre du cœur de parc s'étendra sur cinq communes : Marseille, Cassis, La Ciotat, Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule. Ce Parc National aura la charge de la mise en œuvre de différents programmes :

- Prévention et protection contre les incendies.
- Protection de la faune et de la flore.
- Amélioration de l'accueil des visiteurs.
- Mise en œuvre d'actions pédagogiques (améliorer la qualité des eaux marines et des espaces terrestres, encourager les « éco-gestes »)